



CARTE D'IDENTITÉ

LES AUTORITÉS

Maire
M. Jean-Michel Karr

Conseiller(ère)s administratif(ve)s
M. Jean Locher
Mme Béatrice Grandjean-Kyburz

Conseil municipal
Il est composé de 25 membres et est présidé par M. Marc Fassbind

POPULATION

10 452 habitants

Rang

10^e commune du canton sur 45

NOM DES HABITANTS

Les Chênois

BUDGET ANNUEL

30,3 millions de francs

EMPLOIS DANS LA COMMUNE

3 159 emplois
Secteur primaire: 0,9%
Secteur secondaire: 9,4%
Secteur tertiaire: 89,7%

Rang

12^e commune du canton sur 45

SUPERFICIE

414 hectares

SURFACES

Agricole: 10,1%
Habitat et infrastructure: 83,1%
Boisée: 5,8%
Surface improductive: 1%

Rang

26^e commune du canton sur 45

MAIRIE

136, route de Chêne
Case postale 160
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 17
Fax 022 869 17 18
e-mail: info@chene-bougeries.ch
Internet: www.chene-bougeries.ch
Horaires
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SERVICES COMMUNAUX

Service technique

8 bis, route du Vallon
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 40
Fax 022 869 17 44

Service Prévention et Sécurité

Police municipale

8 bis, route du Vallon
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 56
Fax 022 869 17 59

Horaires
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Office régional de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons

4, route du Vallon
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 50
Fax 022 869 17 51

Horaires
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
sauf le mardi de 8 h à 16 h non-stop

Chêne-Bougeries est à un tournant de son développement

Le dernier recensement à Chêne-Bougeries comptait 10 452 habitants, marquant une progression lente et constante de sa population depuis la fin des années 1970. Peut-on alors imaginer, dans moins de dix ans, 3 500 nouveaux habitants?

Un plan directeur communal ambitieux

Dans le cadre de ce développement, une attention particulière devra être placée sur l'intégration et l'ancrage communal des futurs occupants des

développement territorial a chiffré à 397 m² d'infrastructures les besoins par habitant supplémentaire. En plus des logements, il faut songer aux bureaux, aux écoles et commerces, mais aussi à une quote-part de parkings, de routes, de centres sportifs, de loisirs... Pour Chêne-Bougeries, cela représente 1 230 700 m² d'infrastructures à localiser, à financer et à construire.

récemment venu compléter la gestion de la voirie communale.

Garder une vision régionale

De plus, le développement de la commune doit s'intégrer dans un contexte régional. Ce dernier inclut la participation communale aux projets d'agglomération, tels que le PACA, Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération, ou le PSD, Projet Stratégique de Développement. Il concerne la «Voie Verte», en relation avec le passage du CEVA (Liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse). C'est d'ailleurs bien cet axe qui a conditionné les travaux du collège d'experts en charge du projet de réaménagement du village. Constitué de trois équipes d'architectes-urbanistes et d'ingénieurs, il a mené une réflexion sur le long terme et sur la base d'une urbanisation cherchant la continuité entre les villages de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, entre les gares des Eaux-Vives et de Chêne-Bourg.

Lors de la prochaine législature, les enjeux du territoire seront donc importants et la population a envoyé un message clair à ses représentants politiques, afin de prendre le bon tournant...



Construction de Pré-Babel II, chemin de Grange-Canal, photo : F. Montanya.

Vers de nombreux aménagements et équipements publics

A court et moyen termes, l'école de Conches doit être agrandie en prévision de l'augmentation de sa fréquentation par les futurs enfants des Hauts-de-Malagnou, et une étude est en cours. Des équipements souterrains importants sont à planifier, puisque les 50% du territoire de la commune n'ont pas de système d'évacuation des eaux en séparatif, y compris de grands ensembles comme ceux de La Gradelle (900 logements), dont les propriétaires ont récemment accepté un plan finement étudié par la direction générale des eaux. Une nouvelle crèche (60 places) va se construire dans l'ensemble intergénérationnel du Nouveau Prieuré pour répondre aux besoins des familles avec enfants en âges préscolaires. Un nouveau règlement des déchets est

Le quadrilatère de la mairie

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants actuels et futurs, les services communaux se sont rassemblés dans les bâtiments situés au sein des grands parcs publics Stagni et Sismondi. L'office de l'état civil Chêne-Bougeries Voirons s'est agrandi et modernisé au 4, route du Vallon. Le service technique s'est développé et a pris possession de nouveaux locaux dans une ancienne villa transformée en 2010 au 8 bis, route du Vallon. Un service Prévention et Sécurité a été créé, chargé de renforcer la police municipale dans une optique de pro-

ximité. Le service des parcs et promenades a renouvelé son effectif. La vie politique continuera à se dérouler à la villa Sismondi et la vie culturelle, à animer les parcs, la salle communale et l'Espace Nouveau Vallon. Si la mairie conserve sa position centrale au 136, route de Chêne, les habitants peuvent désormais trouver l'ensemble des services communaux dans ce quadrilatère, qui sera bientôt relié par un réseau de chemins piétonniers, provenant du nord comme du sud de la commune.

Mairie de Chêne-Bougeries

Une douzaine de plans localisés de quartiers réalisés, adoptés ou en cours

Ce sont les projets d'urbanisation menés dans la commune qui annoncent cette nette augmentation de la population (+30%). Faut-il s'en réjouir ou s'en préoccuper? Avec une douzaine de plans localisés de quartiers (PLQ) réalisés, adoptés ou en projet (voir encadré), Chêne-Bougeries est à un tournant de son développement.

immeubles en cours de planification et de construction. Pour rappel, cela représente 175 600 m² de surfaces brutes de plancher projetées, soit l'équivalent de 1 626 logements de 108 m² en moyenne. Des chiffres qui traduisent l'effort considérable de Chêne-Bougeries en matière de logements.

Le projet du comité de pilotage du plan directeur communal et des cheminements piétonniers, présenté au Conseil municipal et à la population en 2010, relève ce défi. Et ce n'est pas une mince affaire! L'Office fédéral du

Plans localisés de quartiers et projets en cours

Hauts-de-Malagnou – en chantier – 130 logements
La Bessonnette – en chantier – 25 logements en EMS
Pré-Babel II – en chantier – 136 logements
Chemins Falletti et Puthon – adopté – 90 logements
Chemin Cougnard – adopté – 80 logements
Le Nouveau Prieuré – adopté – 34 logements
Chemin Pré-du-Couvent – adopté – 200 logements
Jean-Jacques-Rigaud Nord – adopté – 150 logements
Chemin de Challendin – référendum abouti – 208 logements
Surélévation chemin De-La-Montagne 70-134 – implique déclassement – 130 logements
Aménagement du village – en projet – 74 logements



Pavillon administratif, 8 bis route du Vallon, photo ©Luca Fascini

prochaine commune: Chêne-Bourg le 24 août 2011